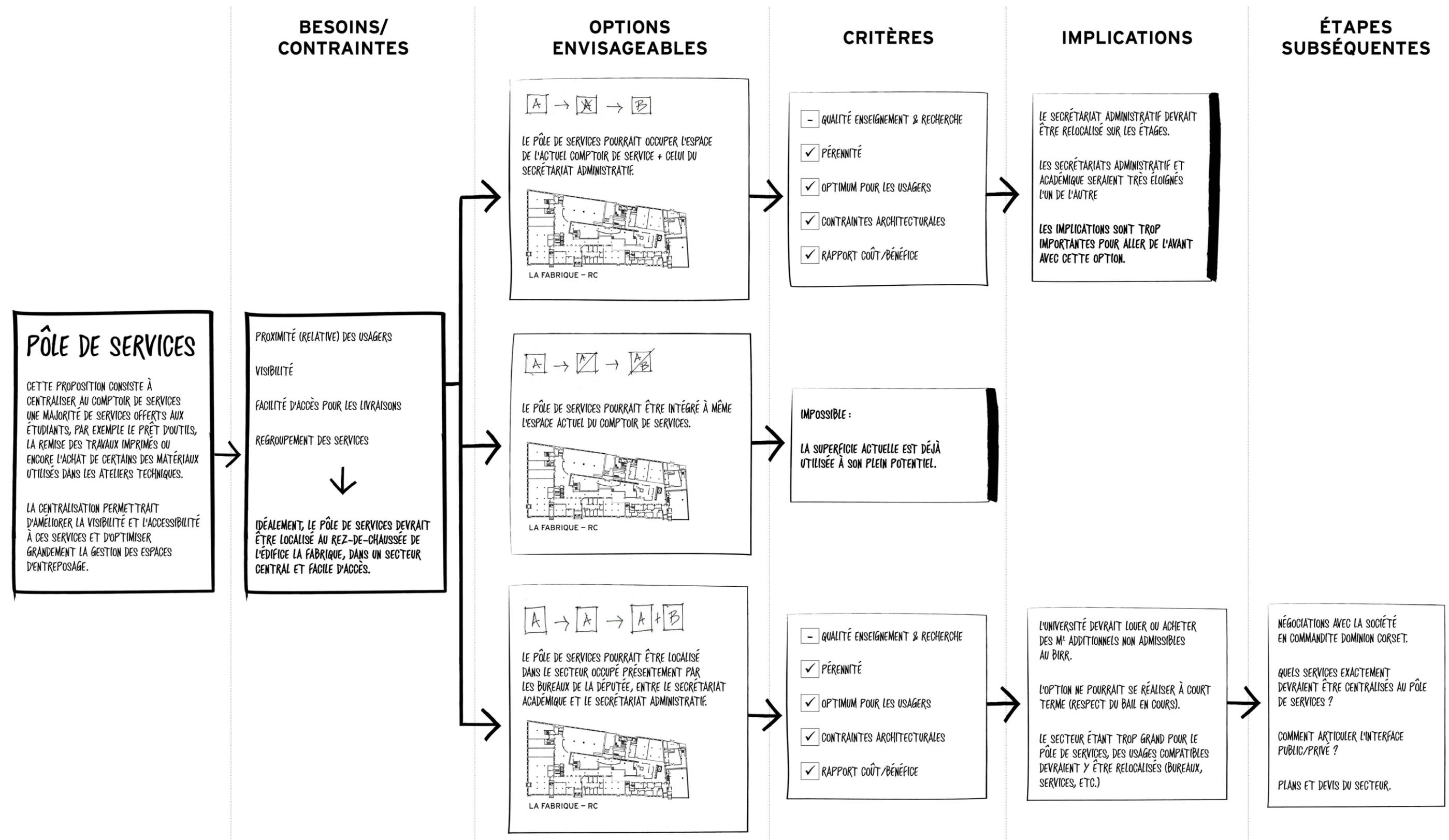




LA FABRIQUE DE DEMAIN | ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN DIRECTEUR



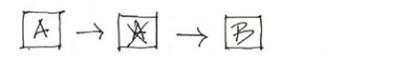
PÔLE DE SERVICES

CETTE PROPOSITION CONSISTE À CENTRALISER AU COMPTOIR DE SERVICES UNE MAJORITÉ DE SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS, PAR EXEMPLE LE PRÊT D'OUTILS, LA REMISE DES TRAVAUX IMPRIMÉS OU ENCORE L'ACHAT DE CERTAINS DES MATÉRIEAUX UTILISÉS DANS LES ATELIERS TECHNIQUES.

LA CENTRALISATION PERMETTRAIT D'AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ À CES SERVICES ET D'OPTIMISER GRANDEMENT LA GESTION DES ESPACES D'ENTREPOSAGE.

PROXIMITÉ (RELATIVE) DES USAGERS
VISIBILITÉ
FACILITÉ D'ACCÈS POUR LES LIVRAISONS
REGROUPEMENT DES SERVICES
↓
IDÉALEMENT, LE PÔLE DE SERVICES DEVRAIT ÊTRE LOCALISÉ AU REZ-DE-CHAUSSEE DE L'ÉDIFICE LA FABRIQUE, DANS UN SECTEUR CENTRAL ET FACILE D'ACCÈS.

OPTIONS ENVISAGEABLES



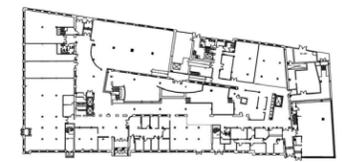
LE PÔLE DE SERVICES POURRAIT OCCUPER L'ESPACE DE L'ACTUEL COMPTOIR DE SERVICE + CELUI DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF.



LA FABRIQUE - RC



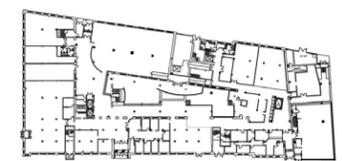
LE PÔLE DE SERVICES POURRAIT ÊTRE INTÉGRÉ À MÊME L'ESPACE ACTUEL DU COMPTOIR DE SERVICES.



LA FABRIQUE - RC



LE PÔLE DE SERVICES POURRAIT ÊTRE LOCALISÉ DANS LE SECTEUR OCCUPÉ PRÉSENTEMENT PAR LES BUREAUX DE LA DÉPUTÉE, ENTRE LE SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE ET LE SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF.



LA FABRIQUE - RC

CRITÈRES

- QUALITÉ ENSEIGNEMENT & RECHERCHE
- PÉRENNITÉ
- OPTIMUM POUR LES USAGERS
- CONTRAINTES ARCHITECTURALES
- RAPPORT COÛT/BÉNÉFICE

IMPOSSIBLE :
LA SUPERFICIE ACTUELLE EST DÉJÀ UTILISÉE À SON PLEIN POTENTIEL.

- QUALITÉ ENSEIGNEMENT & RECHERCHE
- PÉRENNITÉ
- OPTIMUM POUR LES USAGERS
- CONTRAINTES ARCHITECTURALES
- RAPPORT COÛT/BÉNÉFICE

IMPLICATIONS

LE SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF DEVRAIT ÊTRE RELOCALISÉ SUR LES ÉTAGES.

LES SECRÉTARIATS ADMINISTRATIF ET ACADÉMIQUE SERAIENT TRÈS ÉLOIGNÉS L'UN DE L'AUTRE

LES IMPLICATIONS SONT TROP IMPORTANTES POUR ALLER DE L'AVANT AVEC CETTE OPTION.

L'UNIVERSITÉ DEVRAIT LOUER OU ACHETER DES M² ADDITIONNELS NON ADMISSIBLES AU BIRR.

L'OPTION NE POURRAIT SE RÉALISER À COURT TERME (RESPECT DU BAIL EN COURS).

LE SECTEUR ÉTANT TROP GRAND POUR LE PÔLE DE SERVICES, DES USAGES COMPATIBLES DEVRAIENT Y ÊTRE RELOCALISÉS (BUREAUX, SERVICES, ETC.)

ÉTAPES SUBSÉQUENTES

NÉGOCIATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DOMINION CORSET.

QUELS SERVICES EXACTEMENT DEVRAIENT ÊTRE CENTRALISÉS AU PÔLE DE SERVICES ?

COMMENT ARTICULER L'INTERFACE PUBLIC/PRIVE ?

PLANS ET DEVIS DU SECTEUR.